



## DEVENIR UN DE NOS DONATEUR

Sans votre aide, vous Donateur, l'association ne pourrait pas exister. Comme vous le savez nous vivons uniquement de la générosité du public. Ces actes de dons peuvent se faire en

- Réalisant un don occasionnel ou périodique à l'association
- Régulant une cotisation annuelle (25€/an)

Que vous pouvez réaliser par virement, carte bancaire sur l'un de nos stands d'information ou par chèque.

Dans les deux cas, vous recevrez par mail de préférence

- votre reçu fiscal, pour la déduction de 66% des impôts,
- notre lettre d'information trimestrielle, notre bulletin d'une année à l'autre, document qui est le reflet de la vie associative ou tout annonce d'événement exceptionnel

*D'avance nous vous remercions pour votre geste.*

JE SOUHAITE FAIRE  UN DON DE

REGLER UNE COTISATION D'ADHESION A L'ASSOCIATION DES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE BOUCHES DU RHONE-GARD-VAUCLUSE DE 25€/AN ET SERAIS INVITE A PARTICIPER A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.

CIVILITE :  MR  MME

NOM ET PRENOM

COURRIEL

TEL. FIXE / / / /

PORTABLE : / / / /

ADRESSE

C. P.

VILLE